

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS RIGNACOIS Séance publique du Conseil de Communauté du 23 NOVEMBRE 2021

L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-trois novembre à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle des fêtes de Rignac sous la présidence de Jean-Marc CALVET.

Etaient présents:

ROUQUETTE Dominique, GANNAC Gisèle, GRANIER Samuel, VINEL Marylène, OLIVIE Benoît, CANREDON Bénédicte, PORTIE Serge, BESSIERE Jean-Louis, BASTIDE Michel, PRADELS Dominique, PALAYRET Christian, BOUYSSOU Yves, COUDERC Jean-Christophe, TEULIER Julien, MAZARS Yves, FERRAND Myriam, FRAYSSE Kévin, CALVET Jean-Marc, MIRABEL Isabelle, ISSALY Jean-Pierre, MARTY Maurice, PRADELS Michel, GLADIN Nathalie, ISSALY Christine, MOULY Caroline.

Absents excusés : RUFIE Bertin (procuration à Serge PORTIE)

Approbation du procès-verbal de la séance du 29 septembre 2021

Le Conseil Communautaire a approuvé à l'unanimité le procès-verbal du 29 septembre 2021.

Décisions prise dans le cadre des délégations consenties au Bureau par le conseil communautaire

Monsieur le Président présente les décisions prises dans le cadre des délégations consenties au bureau par le Conseil Communautaire :

- Commandes de containers suite à la mise en place des nouvelles consignes de tri
 - √ 40 containers : 5 221 euros HT
 - √ 4 colonnes à verre : 4 832 euros HT

Désignation d'un secrétaire de séance

Kevin FRAYSSE a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Décision modificative N°3 au budget principal

Le Conseil Communautaire a adopté à l'unanimité la décision modificative n° 3 au Budget Principal pour des acquisitions et des travaux non prévus au budget.

Avance remboursable au budget zone d'activité d'Anglars

Le Conseil Communautaire à l'unanimité a autorisé le versement de l'avance remboursable d'un montant de 300 000 euros au budget annexe Zone d'activité d'Anglars.

Subvention de fonctionnement au budget annexe Office de Tourisme du Pays Rignacois

Le Conseil Communautaire à l'unanimité a autorisé le versement de la subvention de fonctionnement 2021 d'un montant maximum de 98 000 euros au budget annexe Office de tourisme du Pays Rignacois.



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS RIGNACOIS Séance publique du Conseil de Communauté du 23 NOVEMBRE 2021

Subvention de fonctionnement au budget annexe SPANC

Le Conseil Communautaire à l'unanimité a autorisé le versement d'un montant maximum de 4 000 euros au Budget annexe SPANC, au titre de la subvention de fonctionnement 2021.

Convention de programme WATTY année 2021-2022 / 2022-2023

Les écoles d'Anglars-St-Félix, d'Auzits et de Rignac se sont inscrites au programme WATTY pour la sensibilisation à la transition écologique par l'animation d'ateliers. Le SIEDA participe au financement de ces ateliers. Le coût pour la Communauté de communes s'élève à 4 640 euros HT.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité a autorisé Monsieur le Président à signer la convention de partenariat relative au programme Watty avec Eco CO2 et le SIEDA.

Extension du droit de préemption pour la commune de Bournazel sur plusieurs secteurs du bourg de la commune

Monsieur le Maire de Bournazel a présente les enjeux pour sa commune de pouvoir préempter sur différents secteurs délimités.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- a décidé d'instaurer un droit de préemption sur les secteurs « centre-bourg » (secteur 6),
 « Le Roc » (secteur 7), « entrée Sud-Est » (secteur 8) et « la Garnissole » (secteur 9),
 inscrits en zone constructible de la carte communale et dont les périmètres sont précisés au plan annexé,
- a donné délégation à Monsieur le Maire pour l'exercice du Droit de Préemption au droit des secteurs définis, conformément à la délibération du conseil communautaire en date du 15 juin 2016 visée précédemment,
- a donné pouvoir au Président de la Communauté de communes pour la mise en œuvre de la présente décision et notamment pour procéder aux notifications et aux formalités nécessaires afin de rendre applicable le droit de préemption sur les nouveaux secteurs.

Règlement intérieur du Réseau des bibliothèques et Médiathèques

Le Conseil Communautaire à l'unanimité a approuvé le règlement intérieur pour le réseau des Bibliothèques de Bournazel, Goutrens et Mayran et la Médiathèque du Pays Rignacois. Ce document indique notamment les horaires et les conditions de prêts par structure, l'inscription et les tarifs.

Tarifs d'abonnement du Réseau des bibliothèques et Médiathèques

Le Conseil Communautaire à l'unanimité a d'adopté les tarifs applicables au réseau des bibliothèques de Bournazel, Goutrens et Mayran et la Médiathèque du Pays Rignacois à compter du 1er janvier 2022.

Tarif individuel adulte		5€
Tarif individuel enfant et jeune inclus)	(jusqu'à 17 ans	Gratuit



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS RIGNACOIS Séance publique du Conseil de Communauté du 23 NOVEMBRE 2021

Vacancier - tarif individuel	2€
Collectivités (écoles, multi-accueil, centres de	gratuit
Loisirs, collèges, lycée, EPHAD, OPTEO, France	
Handicap) – Assistantes maternelles	
Frais de gestion en cas de retard (après 3 rappels)	5€
Carte d'abonné perdue	2€
Non restitution de document	Rachat du document à l'identique

Adhésion Aveyron Sport

Le Conseil Communautaire à l'unanimité décide d'adhérer à Aveyron Sport et de désigner Madame Isabelle Mirabel et Monsieur Jean-Christophe Couderc en tant que membre du Conseil d'Administration.
